

« POUR LES AVEUGLES
PAR LES AVEUGLES »

BULLETIN MENSUEL
de
**L'UNION DES AVEUGLES
DE GUERRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921

et

**Journal des Soldats Blessés
aux Yeux**

SOMMAIRE

Le Statut des Grands Invalides — Notre Maison — Le Roi
Alexandre de Yougoslavie — Louis Barthou — Réunion de
la Commission des Pensions — La Familiale des Soldats
Aveugles — Visite du Président des Aveugles de Guerre
Polonais — Nécrologie.

Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle — Entre nous — Procès-verbal de la Réunion
Conseil d'Administration du 30 Juin 1934 — Avis divers.

Administration :

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9^e)

Téléph. : TRINITÉ 85-83 — Chèque Postal 160-31

S. L.
606.

PRESIDENT D'HONNEUR
de l'Union des Aveugles de Guerre

M. Albert LEBRUN, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

COMITÉ DE PATRONAGE

† M. BRIEUX, de l'Académie Française, Président honoraire.
† M. BARTHOU, de l'Académie Française, ancien Président du Conseil.
M. le colonel FABRY, député, ancien ministre;
† M. le général BALFOURNIER;
M. BRISAC, préfet;
M. J. RIDGELY CARTER;
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député;
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française;
M. DUCO, médecin-inspecteur;
M. FRIBOURG, député;
Miss Alice GETTY;
M. Justin GODART, ancien ministre;
Miss Grace HARPER;
Miss Winifred HOLT;
Mme Léopold KAHN;
M. KRUG;
M. LUGOL, sénateur;
Mme la maréchale MAUNOURY;
M. Samuel MILBANK;
M. le docteur MORAX;
M. MEYER, conseiller d'Etat;
M. Henry PATÉ, député;
M. Pierre RAMEIL, député;
M^e HENRI-ROBERT, de l'Académie française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats;
M. le général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE;
† M. VALLERY-RADOT;
M. le professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

LE STATUT
DES GRANDS INVALIDES

Nos camarades comprendront, et doivent s'y attendre d'ailleurs, que nous donnions en ce moment la première place dans nos bulletins à la question du statut des grands invalides.

Il nous aurait été agréable de donner cette fois-ci de longs commentaires sur le projet, car nous pensions que dès la rentrée de septembre nos Commissions se mettraient au travail pour avancer cette tâche qui, il faut le dire, est délicate et quelquefois même compliquée.

La Sous-Commission, qui avait été nommée au sein même de la grande Commission, ne s'est réunie que le lundi 1^{er} octobre et c'est pourquoi, ne nous étant remis véritablement au travail qu'à cette date, il nous est impossible de donner des renseignements précis, d'abord par souci de déférence envers ceux qui travaillent avec nous et ensuite parce qu'il faut attendre les avis définitifs de la Commission au complet pour pouvoir en tirer d'utiles déductions.

Nous nous sommes cependant réunis entre mutilés, délégués de la Commission, et avons pu nous mettre d'accord sur certains points que nous soutiendrons énergiquement. Il nous a fallu reconnaître, d'autre part, que certains chapitres du statut, tel celui des ayants-droit, rencontreraient de telles difficultés d'application qu'il sera sans doute préférable d'en faire un second projet, réservant uniquement le premier au bénéfice direct des camarades. Il ne faut pas oublier que maintenant le temps presse et que, sachant ce que nous voulons, nous voudrions voir nos désirs être réalisés le plus tôt possible. Peut-être pour simplifier, serons-nous obligés de ne pas poursuivre certaines réformes prévues par le projet confédéral qui auraient échangé la manière de

calculer le taux de nos pensions. Nous devons peut-être recourir à une forme plus simple, mais ce qui nous importe avant tout est de voir apporter aux grands mutilés de la guerre l'aide supplémentaire promise par M. le Président du Conseil.

Nous pensons qu'à l'heure où les plus jeunes d'entre nous voient approcher cette quarantaine, que beaucoup ont déjà dépassée, le moment est venu d'assurer aux grands mutilés une existence à l'abri des soucis matériels. Nous avons, pour notre part, montré une patience dont, nous l'espérons, il nous sera tenu compte et nous sommes heureux qu'on veuille bien maintenant reconnaître la nécessité d'améliorer notre situation.

Le Conseil d'administration de l'U.A.G., ayant examiné attentivement la question, a fait confiance à ses délégués qui sentent tout le prix de l'honneur qui leur est fait et aussi le poids de la tâche qui leur incombe. Ils feront, comme il leur a été indiqué, tout ce qui dépendra d'eux pour que le résultat final soit conforme au désir de leurs camarades.

H. AMBLARD.

Nous n'avons pas encore publié la composition de la Commission chargée de préparer le projet de statut des grands invalides. Elle a été ainsi désignée par décret en date du 4 juillet dernier :

Président :

M. Charles Valentino, conseiller d'Etat, directeur du Contentieux et des Services médicaux.

Membres :

MM. Thoumyre, sénateur, ancien ministre ;

Mielliet, député, ancien ministre ;

Dormann, député, ancien ministre ;

Salette, député ;

le docteur Balthazard, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine ;

le docteur Claude, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine ;

le docteur Rathery, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine ;

le docteur Proust, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien des hôpitaux ;

le docteur Lemaitre, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux ;

le docteur Coutela, ophtalmologiste des hôpitaux ;

le docteur Pilod, médecin lieutenant-colonel, professeur au Val-de-Grâce ;

Amblard, Gaurialt, Girard, Jourdan, Penquer, Pérès, Régnier, mutilés de guerre ;

le Président de la Commission consultative médicale ;

le Chef des Services médicaux au Ministère des Pensions ;

le Médecin chargé du Service des expertises médicales au Ministère des Pensions ;

Un représentant du Ministère des Finances.

Suppléants :

MM. Barat, Favret, Nouveau.

NOTRE MAISON

Pendant quelque temps, nous nous habituerons à trouver, en tête de nos chroniques, deux titres concernant les questions qui sont actuellement à l'ordre du jour. Ils ne seront pas variés : 1° Statut des grands invalides, 2° notre Maison, mais apporteront, nous l'espérons, des nouvelles qui intéresseront nos camarades.

Si cette question de la Maison qui nous passionna tous est fatalement reléguée au second plan de nos préoccupations, par suite de l'intérêt que revêt l'étude du Statut, elle n'en a pas moins conservé toute

son importance et son caractère de grande utilité. Nous avons dit que les démolisseurs avaient rasé le vieil immeuble de la rue Blanche, laissant la place aux entrepreneurs qui commencent à couler leur béton armé, tout en se servant des anciennes fondations, et l'on peut dire que les Aveugles de Guerre combattent, eux aussi, le chômage en créant un important chantier dans le centre de Paris.

Vers le 20 octobre, nous a-t-on dit, les assises remises à neuf commenceront à émerger du sol et, progressivement, notre Maison s'élèvera aussi rapidement que le temps le permettra. Espérons que des gelées précoces ne viendront pas retarder la construction, afin qu'au début de 1935 puisse se faire l'aménagement intérieur. La Commission de la Maison a, dans une troisième séance, terminé d'examiner les soumissions faites par les entrepreneurs et a adjugé le reste des lots de travaux à exécuter. Ce sera un plaisir pour nous d'en suivre les progrès qui nous seront indiqués par nos guides. Nous en ferons part à nos camarades qui, de cette façon, sauront à quel point en est la construction de notre Maison.

H. A.

LE ROI ALEXANDRE DE YOUGOSLAVIE

Notre pays vient d'être plongé dans une grande tristesse en apprenant l'assassinat du Roi Alexandre de Yougoslavie et de M. Louis Barthou, notre Ministre des Affaires Etrangères.

Nous voudrions marquer l'indignation qui nous a soulevés et qui a soulevé tous les Français en retardant l'impression de ce bulletin pour mentionner ici la grande part que nous prenons au tragique événement. Le Roi Alexandre avait été un combattant de la grande guerre au cours de laquelle il avait montré un courage et une fidélité envers notre pays, qualités que nous pouvons particulièrement apprécier.

Nous adressons à nos camarades anciens combattants yougoslaves l'expression de nos sentiments attristés.

LOUIS BARTHOU

Louis Barthou, notre Ministre des Affaires Etrangères est, comme nous le savons tous, tombé aux côtés du Roi Alexandre.

Si nous n'avons pas à considérer en lui l'homme politique, nous ne pouvons oublier que Louis Barthou, dès la première heure, s'est occupé des Aveugles de Guerre en collaborant avec Brieux au Permanent Blind.

Il y a peu de temps encore, sans aucune sollicitation de notre part, car la chose n'était qu'entre Aveugles de Guerre, il nous adressait sa souscription pour le buste de Brieux, nous montrant par là qu'il s'intéressait toujours à notre action.

Voici, du reste, quelques lignes que notre camarade Izaac, qui l'a bien connu aux débuts de l'Union, nous adresse à ce sujet :

« En apprenant l'attentat de Marseille, tous les hommes d'honneur ont ressenti une vive indignation, et un sursaut de colère a secoué tous les Français, respectueux des lois de l'hospitalité, une des premières et des plus vieilles conquêtes de la civilisation sur la barbarie. Notre hôte de quelques minutes était non seulement un ami de la France, mais un ancien combattant authentique, défenseur opiniâtre de la Serbie aux heures tragiques que nous avons vécues, et c'est pourquoi nous sommes plus que tous autres douloureusement émus par le crime qui a privé la nation yougoslave de son roi Alexandre I^{er}.

Près de lui, parmi les victimes françaises que nous avons à déplorer, se trouve Louis Barthou, dont la perte nous est particulièrement cruelle car il fut un ami des Aveugles de Guerre.

Bien que la presse ait publié de nombreux et très divers articles sur sa carrière politique et sur son œuvre littéraire, et tout en nous gardant ici de juger l'une ou l'autre, notre bulletin doit enregistrer les faits les plus saillants de la vie de notre ami disparu.

Né à Oloron en 1862 d'une famille unanimement respectée, brillant élève du lycée de Pau, Louis Barthou fit de sérieuses études de droit, et fut élu député dès l'âge de 27 ans. Républicain au sens qu'on donnait à ce mot vers 1889, ses amis et ses adversaires sont

d'accord pour reconnaître qu'il ne varia jamais dans ses opinions politiques. A noter aussi qu'il fut toujours réélu dans la même circonscription, tant comme député que comme sénateur.

Plusieurs fois ministre, et pour la première fois dès l'âge de 32 ans, il fut aussi plusieurs fois Président du Conseil, notamment en 1913, au moment où les budgets allemands de la Guerre et de la Marine prenant des proportions inquiétantes, il demanda et obtint du Parlement français le vote de la loi de trois ans.

Sénateur après la guerre, il fut Président de la Commission des Réparations. Enfin au lendemain du 6 février, M. Doumergue lui confia le portefeuille du ministère des Affaires étrangères où la mort devait le frapper à son poste, le 9 octobre 1934.

Son activité politique s'alliait à une activité littéraire et artistique intense. Bibliophile, collectionneur avisé, écrivain et historien, ses principaux ouvrages sont : *Mirabeau*, *Danton*, *Lamartine orateur*, *Les Amours d'un Poète*. Il publiait des articles aux *Annales* où son talent de conférencier et de causeur rassemblait des auditoires nombreux et choisis. Il appartenait à l'Académie Française depuis 1918.

Il était depuis longtemps l'ami de Brioux, et lorsque celui-ci, après s'être penché sur nos blessures, résolut de soulager, dans la mesure du possible, nos souffrances physiques et morales, il trouva en Louis Barthou un appui spontané, auquel, depuis lors, on ne fit jamais appel en vain. Il eut entre autres, une influence heureuse pour nous aux *Annales*. Il intervint fort utilement au cours de pourparlers quelquefois difficiles entre Brioux et les représentants du « Permanent Blind ». Nos camarades de l'Ecole de Neuilly se souviennent de quelques-unes de ses visites où, avec Brioux et M. Justin Godard, il s'asseyait familièrement à notre table. Il encouragea la formation de notre groupement et, ayant pleine confiance en nous, il inscrivit son nom en tête de notre Comité de patronage. Les dirigeants de l'U.A.G. trouvèrent en lui un appui sûr au Parlement, dans les premières et difficiles démarches qu'il leur fallut faire à partir de 1920. Il approuva l'initiative du colonel Fabry relative à nos pensions, et nous aida plus tard, avec M. Maurice Donnay, à convaincre le ministre des Finances de la nécessité d'améliorer notre situation. Depuis lors, nous avons eu souvent la preuve qu'il se tenait parfaitement au courant de la vie de notre Union.

Les Aveugles de Guerre restèrent reconnaissants à Louis Barthou de ce qu'il a fait pour eux. Il l'a fait très discrètement et, disons-le, très naturellement, car il ne faut pas oublier qu'il avait perdu un fils à la guerre.

Dans ce respectueux hommage à notre ami, je n'ai pas voulu mettre une note personnelle. Je me permets cependant d'ajouter quelques mots qui expliqueront son caractère à ceux qui n'ont pas eu l'occasion de l'approcher. Alors qu'il n'avait pas dix ans, son esprit et son imagination d'enfant avaient été frappés par la grande figure de Gambetta, qui, s'échappant en ballon de Paris investi, avait, énergique et farouche, tenté l'impossible pour sauver la Patrie. Ces événements et ceux qui suivirent laissèrent dans son âme une empreinte ineffaçable.

Ceux qui l'ont connu penseront comme moi, que Louis Barthou, Ministre des Affaires Etrangères, ne pouvait souhaiter de plus belle mort que celle qui l'a frappé, puisque à ses côtés, celui qui était notre hôte venait de tomber assassiné sur le sol de France ».

H. IZAAC.

COMMISSION DES PENSIONS

A l'issue du Conseil d'administration du 29 septembre, les administrateurs se sont réunis en Commission des Pensions pour examiner la question du statut des grands invalides.

Etaient présents : Scapini, Favret, Leveau, Noireaux, Amblard, L'Evesque, Bardoux, Bertrand, Bois, Brusson, Céré-Labourdette, Conan, Courteix, Evrat, Fauvel, Guillam, Laffargue, Lauté, Muller, Satgé.

Avait écrit : Cabasson, Derunder, Lagarde, Robert (M.).
S'étaient excusés : Grillet, Izaac, Nicolaï, Malgat.

Le Secrétaire général fait un exposé de l'état à ce jour des travaux de la Commission et de la Sous-Commission instituée au ministère pour l'élaboration du statut. Le Président donne également quelques informations. Tous les administrateurs examinent avec grande

attention la question, et il est entendu que devant certaines propositions restrictives de l'Administration, nous devons faire étendre le plus possible le bénéfice de ce statut et chercher le moyen de faire obtenir, par les voies qui nous paraîtront les plus efficaces et aussi les plus rapides, l'amélioration maximum qu'on estimera pouvoir atteindre.

Les administrateurs ne veulent pas lier leurs délégués par un vote quelconque et leur donnent un large mandat de discussion au sein de la Commission afin qu'ils soutiennent au mieux les intérêts de l'U. A. G.

« La Familiale des Soldats Aveugles »

Le Conseil d'administration de la « Familiale des Soldats Aveugles » informe les camarades que les réunions de la saison 1934-1935 auront lieu aux dates ci-après dans la Salle du Cercle Commercial Suisse, 10, rue des Messageries.

En 1934 : Les dimanches 4 novembre et 9 décembre.

En 1935 : Les dimanches 13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril et 12 mai.

Les réunions auront lieu comme habituellement de 14 h. 30 à 18 h. 30 et comprendront concert, goûter et sauterie.

Visite du Président des Aveugles de Guerre Polonais

Le lundi 1^{er} octobre dernier, nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de notre camarade Wagner, Président des Aveugles de Guerre de Pologne et député à la Chambre polonaise. Il nous a été agréable de nous entretenir des questions concernant les Aveugles de Guerre de nos deux pays dont les Associations sont en amicales relations.

Notre camarade Wagner nous prie d'adresser aux Aveugles de Guerre français ses sentiments de camaraderie, ce que nous faisons en l'assurant de notre cordiale amitié.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris le décès de Mme Jamet, femme du colonel Jamet, directeur de la Société « Les Amis des Soldats Aveugles ». Nos camarades qui trouvent toujours auprès du colonel Jamet le plus bienveillant accueil l'assurent de leur vive sympathie.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 9 octobre en l'église Notre-Dame d'Auteuil, où de nombreux Aveugles de Guerre étaient venus présenter leurs condoléances au colonel Jamet.



Chronique de l'U. A. G.

Caisse Fraternelle

Notre Caisse Fraternelle a distribué, entre le 1^{er} et le 30 septembre 1934, une somme de 50.966 francs, se répartissant comme suit :

Allocations naissances	900 »
Allocations décès et palmes.....	42.954 »
Allocations caisse-maladie	7.112 »

Il y a lieu d'ajouter à ces 50.966 francs une somme de 24.200 francs pour prêts maisons familiales et pour prêts exceptionnels.

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 17 demandes dont 2 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucune attribution.

ENTRE-NOUS

Naissances

Notre camarade et Mme Chagniaud, de Randan (Puy-de-Dôme), nous font part de la naissance de leur neuvième enfant, Marthe, née le 9 septembre 1934.

Notre camarade et Mme Salefranque, de Lees par Osse (Basses-Pyrénées), nous font part de la naissance de leur quatrième enfant, Marie-Thérèse, née le 27 août 1934.

Notre camarade et Mme Magat, de Bordeaux (Gironde), nous font part de la naissance de leur petite fille, Germaine.

Notre camarade Le Floch (Félix), de Saint-Nicolas-du-Pélem (Côtes-du-Nord), nous font part de la naissance de leur fils Joseph, né le 16 août 1934.

Notre camarade et Mme Senoussi Belgacem, de Souk El Arba (Tunisie), nous font part de la naissance de leur fils Aziz, né le 20 septembre 1934.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

Mariages

Notre camarade Albert Vidal, de Castres (Tarn), nous fait part du mariage de sa fille Marthe avec M. Etienne Miquel, célébré le 15 septembre 1934.

Notre camarade Jacques Cabrol, de Serignan (Hérault), nous fait part du mariage de sa fille Rose avec M. André Julien, célébré le 4 octobre 1934.

Nous adressons nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Décès

Nous apprenons le décès de :

Notre camarade Marie (Emile), de Paris, décédé le 3 septembre 1934, dans sa 47^e année .

Né le 22 octobre 1887 à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), sergent au 364^e régiment d'infanterie, blessé aux Eparges le 18 octobre 1915, réformé à 190 % pour cécité et amputation de la main gauche, Marie était officier de la Légion d'honneur et décoré de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre. Il laisse une veuve et un enfant.

Notre camarade Lévêque (Armand), de Beauvais-en-Paimpont (Ille-et-Vilaine), décédé le 17 septembre 1934, à l'âge de 51 ans.

Né le 3 mars 1883 à Paimpont (Ille-et-Vilaine), soldat au 102^e régiment d'infanterie, notre camarade fut blessé le 26 septembre 1914 à Mamy (Marne). Réformé à 120 % art. 10 et 12 pour cécité complète et trépanation. Lévêque était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille Militaire ; il laisse une veuve et 5 enfants.

Notre camarade Houdry (Louis), d'Aubervilliers (Seine), décédé le 29 septembre 1934, à l'âge de 43 ans.

Né le 26 juillet 1891, à La Courneuve, soldat au 29^e d'artillerie, notre camarade fut blessé le 21 août 1916 à Asvillers (Somme). Réformé à 100 % article 10 pour cécité, Houdry était chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de Guerre. Il laisse une veuve.

Du beau-père de notre camarade Le Viavant (Marc), de Vannes, décédé en septembre dernier à l'âge de 83 ans.

Du beau-père de notre camarade Moulin de Villers (Indre), décédé le 17 septembre à l'âge de 82 ans.

De la belle-mère de notre camarade Muller, de Neuilly (Seine), décédée le 21 septembre 1934.

Nous adressons aux parents nos plus vives condoléances.

PROCÈS-VERBAL

de la Réunion du Conseil d'Administration du 30 Juin 1934

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de Scapini.

Sont présents : Scapini, Favret, Leveau, Noireaux, Amblard, L'Evesque, Bardoux, Bloncourt, Bois, Brusson, Conan, Courteix, Evrat, Fauvel, Grillet, Guillam, Lagarde, Lauté, Malgat, Roy (G.).

M. de Traversay, Président du Comité d'Action, M. Bloch, trésorier-adjoint, Mme du Bos, M. de Chaumont-Quitry, membres du Comité d'Action.

Les camarades^o : Berthet, Briant, Hennebicq, Galis, Gouny, Nicolaï (P.), Rousseau, Saillot.

Excusés : Bertrand, Cabasson, Céré-Labourdette, Derunder, Izaac, Muller, Nicolaï, Robert (M.), Satgé.

Ont donné leurs pouvoirs :

Au Président : Muller, Robert (M.).

Au Secrétaire général : Céré-Labourdette, Nicolaï, Satgé.

A Favret : Cabasson.

A Leveau : Bertrand.

A Noireaux : Derunder.

N'a pas écrit : Laffargue.

1° Après une légère modification demandée par Noireaux au

sujet du choix des entrepreneurs pour la construction de notre Maison, le procès-verbal de la séance du 2 juin 1934 est adopté à l'unanimité.

2° La situation financière de mai 1934 est adoptée à l'unanimité.

3° Attitude de l'U. A. G. au Conseil National de la Confédération.

Il est procédé à la lecture des lettres des administrateurs de province qui donnent les avis suivants :

Bertrand, tout en faisant confiance au Gouvernement actuel, demande l'abstention dans tout débat politique et fait confiance au délégué Amblard. — Derunder pense que l'Union doit surveiller ses intérêts au sein de la Confédération, mais comme Bertrand se réclame des statuts. — Céré-Labourdette est partisan de suivre l'U.F. et l'U.N.C., si ces deux grandes Associations se mettent d'accord. — Satgé fait confiance à Amblard, le délégué de l'Union. — Nicolaï ne veut pas entraver l'action du Gouvernement. — Robert (M.) est partisan que les anciens combattants prennent une part active à l'action civique et politique et demande à Scapini de représenter l'Union au prochain Conseil National. — Cabasson demande très nettement que l'on s'abstienne dans tous les votes politiques. Il rappelle l'article 1^{er} des statuts et dit que l'U.A.G. ne doit pas avoir d'opinion politique. — Izaac demande que l'U.A.G. reste à la Confédération pour sauvegarder nos droits matériels et qu'on donne au délégué normal Amblard la directive de s'abstenir sur toute question qui risquerait de diviser les membres de l'U.A.G.

Scapini prenant la parole indique alors quelle doit être, à son avis, l'attitude de l'Union. Il pense que devant le problème posé le 8 juillet il est impossible, quoiqu'on fasse, de ne pas adopter une attitude politique quelconque. S'il peut se dégager une action ancien combattant, nous devons la suivre. En cas d'unanimité des anciens combattants, l'U.A.G. a un rôle à jouer. Il propose de soutenir cette thèse au Conseil National.

Fauvel est d'accord avec le Président pour tenter le rapprochement des A.C., mais dit que Scapini, parce qu'il est homme politique, ne doit pas être notre délégué à la Confédération.

Bois n'est pas d'avis que l'Union prenne une attitude politique, les Aveugles de Guerre pouvant exprimer leur opinion en dehors de

l'Union. — Brusson se déclare favorable à une action pour le bien général du pays. — Courteix l'admet également, mais ne croit pas au succès. — Bloncourt, qui fut toujours partisan d'une action des Aveugles de Guerre dans le domaine civique et politique, propose qu'au Conseil National l'U.A.G. demande la démission de Rivollet du ministère actuel. — Lauté appuie la suggestion de Scapini. — Conan intervient dans le même sens et attire l'attention des camarades sur la situation économique. — Lagarde demande que le délégué de l'Union ne prenne position qu'en cas d'entente complète des grandes Associations.

Leveau craint qu'après cela les moyens d'application soient difficiles à trouver. Il ne se montre partisan de l'adhésion de l'Union au mouvement qu'à la condition que toutes les Associations fusionnent en une seule. Amblard ne croit guère à une entente durable. Au point de vue administratif, il demande au Conseil d'indiquer s'il désigne son Président comme délégué afin de pouvoir faire établir une carte d'entrée, le service d'ordre étant très strict au Conseil National.

Grillet n'est pas partisan d'une action politique et se déclare pour le maintien du délégué actuel. Plusieurs camarades partagent cette dernière opinion. Scapini alors ne demande pas de vote et fait savoir qu'il n'est plus candidat. — Roy (Georges) demande que l'attitude de l'Union ne change pas, c'est-à-dire « pas de politique ». — Favret intervient dans le même sens, donnant quelques exemples de l'action passée.

Bloncourt dépose une motion : « Le Conseil d'administration de l'U.A.G. donne mandat à son délégué au Conseil National du 8 juillet prochain, en présence de la carence du Gouvernement vis-à-vis des différentes conditions votées par le Conseil National de la Confédération, de décider le retrait du représentant de la Confédération au sein du Gouvernement, et passe à l'ordre du jour. »

Ont voté pour : Bloncourt, Fauvel.

Abstentions : Bois, Evrat.

Les autres administrateurs ayant voté contre, la motion est repoussée.

Bois dépose une motion ainsi conçue : « Considérant que les

« administrateurs de l'Union ne peuvent se mettre d'accord sur l'attitude à observer au prochain Conseil National, le Conseil donne mandat à son délégué de s'abstenir sur toutes les questions politiques qui pourront être posées. »

Ont voté pour : Bois, Evrat, Grillet, Roy (G.).

Abstentions : Amblard, Favret, Leveau, L'Evesque, Malgat, Noireaux.

Lagarde proteste contre les abstentions sur ce sujet.

Après plusieurs délibérations, Scapini rouvre le vote sur la motion Bois ainsi conçue : « Vu l'article 1^{er} des statuts, et tenant compte du vote exprimé par l'Assemblée générale de 1928, le Conseil donne mandat à son délégué de s'abstenir sur toutes questions politiques qui pourraient être posées à la Confédération. »

Ont voté pour : Amblard, Bois, Evrat, Favret, Grillet, Leveau, L'Evesque, Malgat, Noireaux, Roy (G.) (10).

Se sont abstenus : Scapini, Bardoux (2).

Ont voté contre : Bloncourt, Brusson, Conan, Fauvel, Guillam, Lagarde, Lauté (7).

Scapini explique qu'il s'est abstenu pour ne pas être en opposition avec le Bureau.

Le compte rendu sténographique donnera d'une façon très complète tous les détails de la séance à nos camarades qui pourront ainsi suivre cette importante question.

4^o Statut des grands invalides. — L'heure étant avancée, plusieurs administrateurs ayant dû quitter la séance, le Secrétaire général donne un compte rendu des démarches effectuées jusqu'à ce jour et qui ont abouti à la visite faite à M. Doumergue où celui-ci a promis formellement de faire une déclaration à la tribune de la Chambre, qui constituerait un engagement de sa part.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

AVIS DIVERS

Le camarade Léger rappelle à ses camarades qu'avec la technique moderne de la radio, il faut se servir d'un poste puissant mais doux, au lieu d'un petit poste poussé à outrance et s'usant sans profit rapidement. C'est pour cette cause qu'il a sorti son nouveau 8 lampes antifading, contrôle de silence avec réglage automatique, contrôle de musicalité sur volteur de volteur. Une superbe ébénisterie, une garantie illimitée, un prix très bas, voilà le 8 lampes Léger, livré par lui-même dans toute la France sans frais.

Demander renseignements à Radio Léger, 15, rue Jules-Verne, Paris (11^e).

♦ ♦ ♦

Missionnaire, 7 ans d'Afrique, 11 ans de Chine, 2 ans d'Amérique, retiré en France, serait désireux de rencontrer un Aveugle de Guerre avec lequel il vivrait.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Levesque, curé de Saint-Maclou (Eure), ou au camarade Drapeau, 1 bis, rue Tandou, Paris (19^e).

♦ ♦ ♦

Appareils et lampes T.S.F. Philips, remise importante aux membres de l'Union. S'adresser au camarade Hennebicq, 4, rue Paul-Escudier, Paris (9^e). Tél. Pigalle 67-28.

♦ ♦ ♦

Notre camarade Georges Briffaut, rue du Docteur-Carrère, à Esternay (Marne), ayant sa femme impotente, serait heureux de trouver une femme de ménage qui serait logée, couchée, nourrie chez lui, et lui donnerait des soins, ainsi qu'à sa femme.



TABLEAU D'HONNEUR

IZAAC, président honoraire.
BOURGUIGNON, secrétaire général honoraire.
FAVRET, secrétaire général honoraire.
CONAN, secrétaire général honoraire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : SCAPINI; Vice-Présidents : FAVRET, LEVEAU, NOIREAUX.
Secrétaire général : AMBLARD.
Trésorier : Gaston L'EVESQUE.
Membres : BARDOUX, BERTRAND, BLONCOURT, BOIS, BRUSSON, CABASSON, CÉRÉ-LABOURDETTE, CONAN, COURTEIX, DERUNDER, EVRAT, FAUVEL, GRILLET, GUILLAM, IZAAC, LAFFARGUE, LAGARDE, LAUTÉ, MALGAT, MULLER, NICOLAI, ROBERT (Maurice), ROY (Georges), SATGÉ.

COMITÉ D'ACTION

M. le baron DE TRAVERSAY, Président;
Mlle ARBEL, Vice-Présidente honoraire.
Mme CONTAMIN, Vice-Présidente;
M. le colonel DE TRAVERSAY, Vice-président;
M. Oscar BLOCH, Secrétaire;
M. AUTERBE, Sous-Directeur à la Compagnie « L'Union »;
Mme DU BOS;
Mme BROQUIN;
M. Marcel BLOCH;
M. le marquis DE CHAUMONT-QUITRY;
M. CHEFFER;
M. Pierre CHÉROT;
Mme CHEVALIER;
Mme Francis DE CROISSET;
Mlle JALAGUIER;
Mlle d'HERBEMONT;
Mme HENRI;
Mme KALT;
Mme L'EVESQUE;
Mme LÉVY-WEIS;
M. MAYER;
Mme MEYER;
Mme MUS;
M. PASCAL

